



Préfecture de Loir-et-Cher
Commune de
Saint-Laurent-des-Bois
41240

Tel.: 02.54.72.32.15
Fax : 02.54.82.21.93
st.laurent.des.bois@wanadoo.fr

Le 18 avril 2019

Le Maire

A TOUS les administrés de la
Commune de St Laurent des Bois

Mesdames et Messieurs,

La perception de Mer nous a informés que deux permanences seront tenues dans les locaux de la mairie de Marchenoir les 9 mai 2019 de 9 heures à 12 heures et 23 mai 2019 de 9 heures à 12 heures.

Il est impératif que les rendez vous soient pris auprès de la Mairie de Marchenoir pour rencontrer l'agent des impôts. (téléphone Mairie Marchenoir : 02.54.72.35.35).

Au cours de ces rendez-vous, il sera répondu aux questions simples comme les démarches en ligne ou les questions fiscales de premier niveau. Il ne pourra pas être répondu aux questions relatives aux prélèvements à la source complexes ou revenus fonciers complexes ou revenus de capitaux mobiliers complexes, travaux, investissements fonciers, revenus étrangers qui sont du seul ressort du SIP de Blois (Centre des Impôts). Il vous sera néanmoins possible de poser vos questions qui seront enregistrées et transmises au SIP qui vous apportera les réponses via votre espace personnel.

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, en l'assurance de mes sincères salutations.

Jean-Paul ARJONA
Maire de St Laurent des Bois

